



PRÉFET DU DOUBS

CONFERENCE DE PRESSE

Bilan de la délinquance
et de la sécurité routière
dans le département
du Doubs en 2017

Lundi 5 février 2018

I – Les chiffres 2017 de la délinquance

A – Sensible baisse des atteintes aux biens

Les faits commis en 2017 en matière d'atteintes aux biens sont en baisse significative de – 6,5% par rapport à 2016 soit 12 547 faits contre 13 416 faits en 2016 : 869 atteintes en moins .

Le taux pour 1000 habitants est de 23,5. Il est bien inférieur au taux national (plus de 9 points de moins soit 33 pour mille)

Il est à noter une forte baisse des cambriolages des logements en 2017 avec un recul de –21,4 % par rapport à 2016, soit 359 cambriolages de moins.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en légère augmentation de + 147 faits en 2017 avec 4 866 faits contre 4 729 en 2016.

Le taux pour 1000 habitants (9,12) est très légèrement supérieur à celui du national (8,89). Ce sont surtout les violences physiques non crapuleuses qui sont en légère augmentation alors que les violences physiques crapuleuses accusent une légère baisse avec 49 faits de moins par rapport à 2016.

Tableau récapitulatif des faits enregistrés par les force de l'ordre qui ont été commis dans le département avec évolution par rapport à 2016

Intitulé des faits	Année 2016	Année 2017	Evolution par rapport à 2016
vols avec armes	88	59	- 33 %
vols violents sans armes	367	341	- 7,1%
vols sans violence contre des personnes	3 633	3 563	-6,4 %
coups et blessures volontaires	2 029	2 148	+5,9%
cambriolages de logement	1 677	1 318	-21.4%
vols de véhicules (automobiles ou deux RM)	816	761	-6,30 %
vols dans les véhicules	1 338	1 242	-7,2 %
Violences sexuelles	301	297	-1,3 %
Infractions à la législation sur les stupéfiants	1245	1260	+1,20 %



B – Les élucidations

1 - Les faits élucidés

En matière d'atteintes aux biens, le nombre de faits élucidés est en baisse en 2017 par rapport à 2016 (-10,9% soit - 338 faits), mais ce résultat est à corréliser avec la baisse des atteintes aux biens constatés. Ainsi le taux d'élucidation pondéré en fonction des faits commis s'élève à 21,96% en 2017 en légère baisse de 1 point par rapport à 2016 (23,05%).

En matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, le nombre de faits élucidés augmente passant de 3 185 en 2016 à 3 259 en 2017. Le taux d'élucidation atteint 66 %.

2 - Les mis en cause

En matière d'atteinte aux biens, le nombre de mis en cause est stable par rapport à 2016 avec 2 239 mis en cause en 2017 contre 2 277 en 2016.

En matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, le nombre de mis en cause augmente par rapport à 2016 de 6, 1 % portant ainsi le nombre de mis en cause à 2 838.

En matière de stupéfiant, le nombre de mis en cause reste constant avec 1084 personnes en 2017 pour 1087 en 2016.

C – Les violences intra-familiales dans le Doubs

		2017	Proportion des violences intra-familiales par rapport à l'ensemble des violences
Violences	❖ Total	4 836	100%
	➤ Dont violences intrafamiliales	1 593 (79%)	33%
	▪ Dont violences conjugales	1 150 (88%)	24%
	▪ Dont violences hors conjugales	443 (56%)	9%
1. <u>Dont violences dans les homicides, tentatives d'homicides et coups et blessures volontaires mortels</u>	❖ Total	42	100%
	➤ Dont violences intrafamiliales	9 (67%)	21%
	▪ Dont violences conjugales	4 (100%)	10%
	▪ Dont violences hors conjugales	5 (40%)	12%
2. <u>Dont violences dans les coups et blessures volontaires</u>	❖ Total	2 684	100%
	➤ Dont violences intrafamiliales	1 165 (78%)	43%
	▪ Dont violences conjugales	842 (88%)	31%
	▪ Dont violences hors conjugales	323 (52%)	12%
3. <u>Dont violences dans les viols et violences sexuelles</u>	❖ Total	303	100%
	➤ Dont violences intrafamiliales	80 (86%)	26%
	▪ Dont violences conjugales	22 (100%)	7%
	▪ Dont violences hors conjugales	58 (81%)	19%
4. <u>Dont violences dans les menaces et chantages</u>	❖ Total	1 807	100%
	➤ Dont violences intrafamiliales	339 (84%)	19%
	▪ Dont violences conjugales	282 (89%)	16%
	▪ Dont violences hors conjugales	57 (58%)	3%

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

Les violences intra-familiales représentent 33 % de l'ensemble des violences, dont 24 % de violences conjugales et 9 % de violences hors conjugales (autres membres de la famille que le conjoint).

Elles représentent notamment 43 % des coups et blessures volontaires dans le Doubs, 26 % des viols et violences sexuelles et 19 % des menaces et chantages.

L'accueil des victimes de violences intra-familiales fait l'objet d'une grande attention par les forces de l'ordre. Lorsque cela est utile, elles les orientent notamment vers des travailleurs sociaux et les associations d'aide aux victimes afin qu'une prise en charge globale de la situation de chaque victime puisse être mise en œuvre.



D – Quelques faits marquants dans le Doubs en 2017 :

- Homicide d'un vigile de bar de nuit à Besançon le 23 avril au cours d'une rixe : auteur interpellé par la police.
- Découverte d'un cadavre sous des branchages à Maiche le 4 juillet : victime tuée à l'arme blanche. Interpellation de 4 personnes par la gendarmerie présentées au juge d'instruction.
- Identification et arrestation dans le Doubs d'un suspect pour le meurtre d'une prostituée roumaine en Suisse dont le corps avait été retrouvé dans le Jura fin 2016.
- Altercation violente entre membres de la communauté des gens du voyage le 26 octobre à Pirey. Un blessé grave par arme à feu. Les deux auteurs prennent la fuite et sont interpellés par la gendarmerie renforcée du GIGN le 1^{er} novembre.
- Fusillades à Besançon-Planoise en mai, août et novembre sur fond de trafic de stupéfiants : enquête en cours.
- Nuit de la Saint Sylvestre: incendie de la halte-garderie au sein de la maison de quartier de la Grette à Besançon: enquête en cours.



II-La Sécurité routière

A - Le bilan de l'accidentologie en 2017

Au **31 décembre 2017**, **294** accidents sont recensés ayant entraîné le décès de **36 personnes**, **344** blessés dont **187** hospitalisés.

Période	Accidents	Accidents mortels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés
2016	313	31	35	362	216
2017	294	32	36	344	187
Comparaison 2017/2016	-6,1%	3,2%	2,9%	-5,0%	-13,4%

Voir histogrammes relatifs aux nombre d'accidents , de blessés et de tués en annexe

- **Premier constat :**

On constate une baisse du nombre des accidents (**- 6,1 %**), et des blessés (**- 5 %**). Par contre la mortalité est encore élevée avec 36 personnes décédées contre 35 personnes en 2016.

- **Deuxième constat :**

Au 31 décembre 2017, les accidents mortels se caractérisent comme suit :

- sur 36 tués, 3 personnes étaient âgées au plus de 14 ans, 23 personnes avaient entre 25 et 44 ans et 6 personnes avaient plus de 65 ans.
- à l'instar de 2016, l'alcool demeure la principale cause des accidents mortels avec 10 tués (13 en 2016), suivie de près par le facteur vitesse (8 tués contre 7 en 2016).
- on remarque la hausse significative des facteurs stupéfiants (5 tués en 2017 contre 3 en 2016), ainsi que l'inattention-vigilance (4 tués en 2017 contre 1 seul en 2016).
- on remarque une baisse significative des accidents mortels de piétons avec 3 tués en 2017 contre 6 en 2016. En revanche, on déplore une hausse des accidents mortels de motards, 6 en 2017 pour 5 en 2016.

• **Troisième constat :**

Dans le Doubs en 2017, le nombre de tués est globalement équivalent sur chacun des trois arrondissements :

- **36,4 %** des accidents mortels sont survenus sur l'arrondissement de Besançon,
- **30,3 %** sur l'arrondissement de Montbéliard,
- **33,3%** sur l'arrondissement de Pontarlier.

Voir carte en annexe

B – Des contrôles renforcés sur tout le territoire

1. Etat du déploiement des radars:

Au 31/12/2017, le département du Doubs est doté de 28 dispositifs de contrôles automatisés, répartis sur l'ensemble du territoire, composés de :


- 21 radars fixes « classiques », dont 9 en double sens ;
- 2 radars fixes discriminants, permettant de distinguer les véhicules légers des poids lourds dans le contrôle des vitesses maximales autorisées qui leur sont propres (sur l'A 36 à Exincourt, dans les deux sens de circulation) ;
- 5 radars tronçons permettant de contrôler la vitesse moyenne sur une section de route.

Durant l'année 2017 s'est poursuivie la démarche de sécurisation de sections impactés par des travaux avec la nouvelle génération de radar autonome (équipement mobile pouvant être installé sur différents sites). L'objectif est de faire respecter par tous les usagers les limitations de vitesse induites par les chantiers (abaissement des vitesses au droit des travaux ou vitesses appliquées sur les itinéraires de déviation).

2. Bilan des détections:

Détections	Radars fixes	Radars mobiles	Radars autonomes	Total
Du 01/01/2017 au 31/12/2017	98 555	21 268	104 881	224 704
Du 01/01/2016 au 31/12/2016	78 604	25 973	43 684	148 261

Si le nombre global de détections apparaît en nette augmentation par rapport au bilan de l'année 2016, il convient de souligner qu'elle est corrélée à l'augmentation du nombre de points de contrôles.



La très grande majorité des excès de vitesse enregistrés (96%) sont inférieurs à 20 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée. Le tiers des infractions enregistrées est lié à des véhicules immatriculés à l'étranger.

Enfin, pour mémoire, 8 permis de conduire sur 10 ont un solde de points égal à 12.

C - Le plan départemental d'actions de sécurité routière

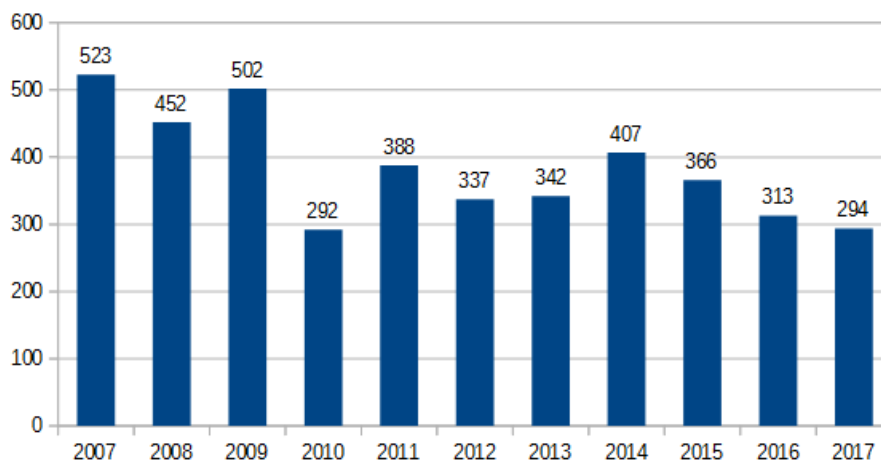
Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2017, ce sont près de 55 000 personnes qui ont été sensibilisées par les acteurs locaux de la sécurité routière.

La dynamique des opérations de sensibilisation développées sur le territoire du département s'attache à couvrir l'ensemble du champ des enjeux de sécurité routière :

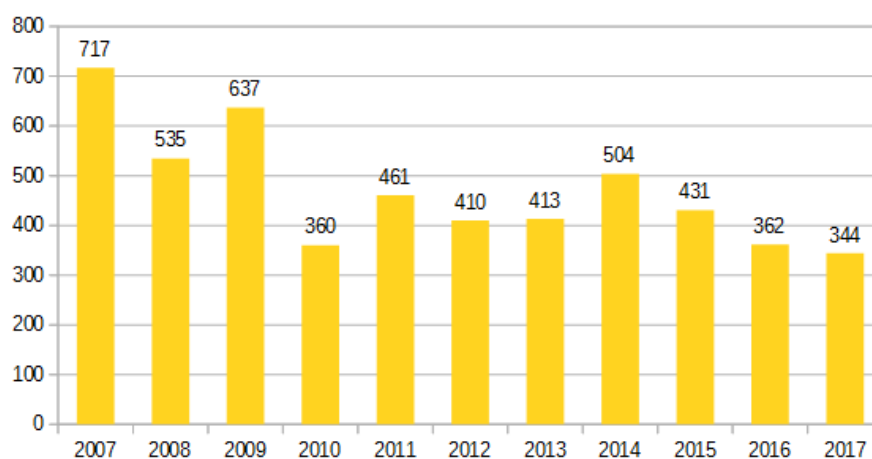
- les actions de sensibilisation dans les cars scolaires (port de la ceinture) ;
- les interventions de prévention au risque alcool lors d'événements festifs ou à l'approche des périodes de fêtes ;
- la diffusion de conférences-spectacles pédagogiques à destination jeunes scolaires, ainsi que des lycéens et apprentis, par différentes compagnies ;
- l'animation des réseaux de partenaires (associations, référents communaux, référents éducation nationale, intervenants départementaux de sécurité routière) ;
- les actions de sensibilisation auprès des usagers de deux-roues motorisés (prises de trajectoires, équipements) ;
- les actions auprès des usagers vulnérables (piétons, cyclistes), particulièrement sur l'importance du « voir et être vu » ;
- les opérations menées en lien avec les forces de l'ordre auprès des automobilistes et chauffeurs poids lourds, notamment sur les thèmes de la vitesse et des "distracteurs" au volant.

Histogrammes relatifs à la sécurité routière

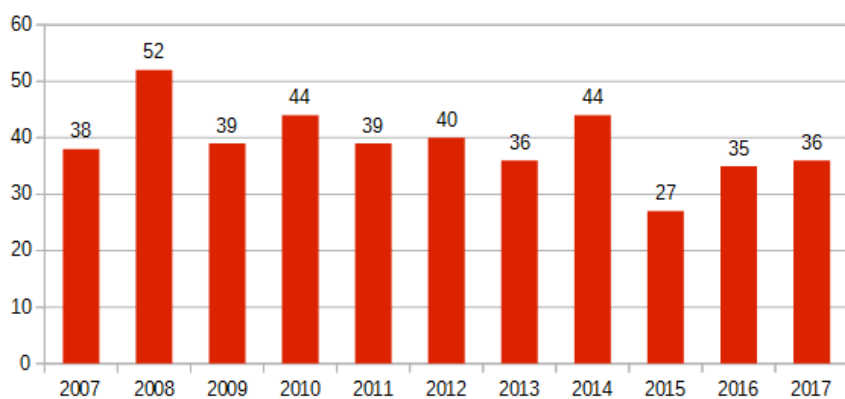
Evolution des accidents corporels dans le Doubs

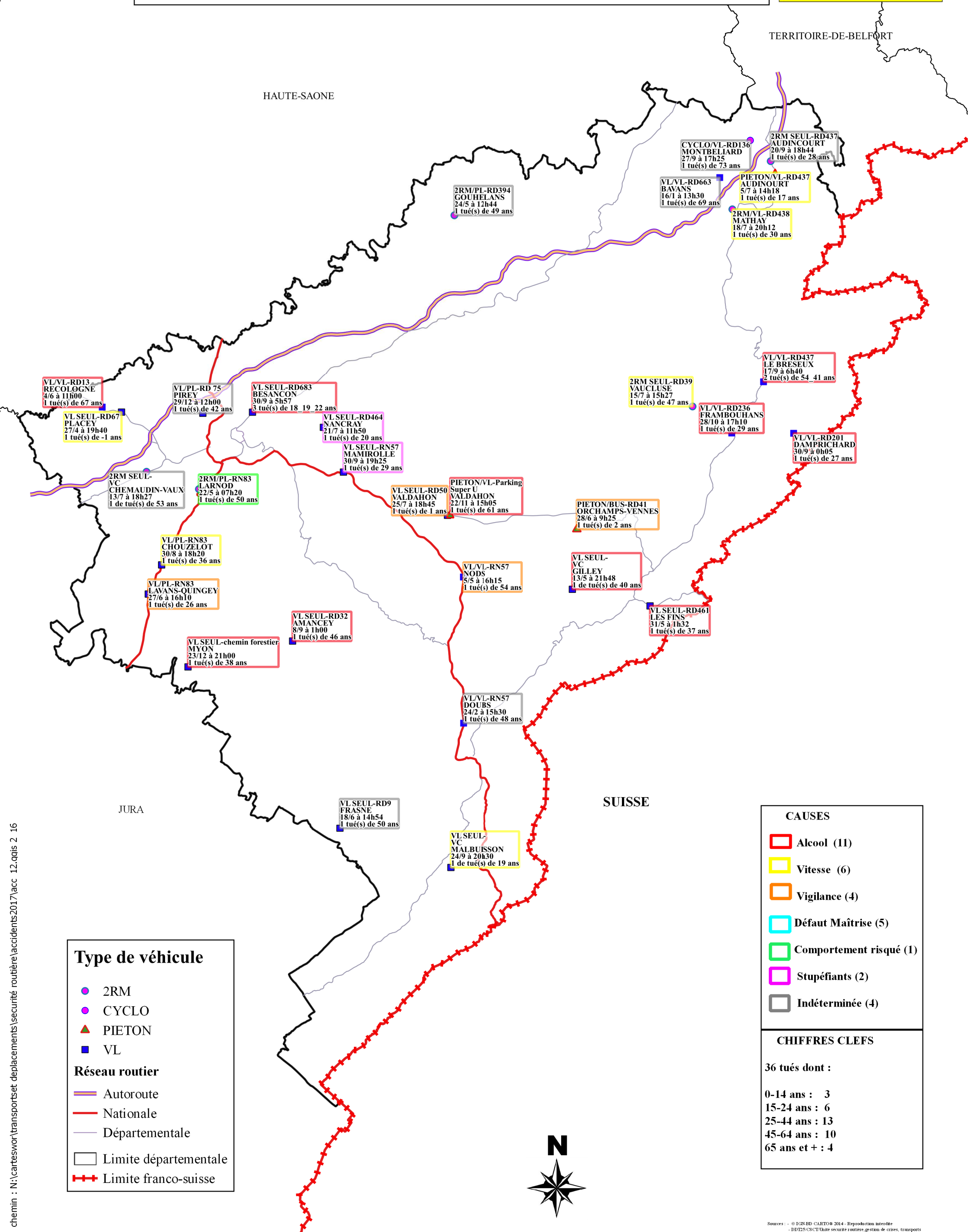


Evolution des blessés dans le Doubs



Evolution des tués dans le Doubs





CAUSES	
	Alcool (11)
	Vitesse (6)
	Vigilance (4)
	Défaut Maîtrise (5)
	Comportement risqué (1)
	Stupéfiants (2)
	Indéterminée (4)

CHIFFRES CLEFS	
36 tués dont :	
0-14 ans :	3
15-24 ans :	6
25-44 ans :	13
45-64 ans :	10
65 ans et + :	4

Type de véhicule	
●	2RM
●	CYCLO
▲	PIETON
■	VL

Réseau routier	
—	Autoroute
—	Nationale
—	Départementale
	Limite départementale
+ + +	Limite franco-suisse



chemin : N:\carteswor\transportset déplacements routiers\accidents2017\acc 12.qgis 2. 16

Sources : - © IGN-ED CARTO® 2014 - Reproduction interdite
- DDT55/CSC/Unité sécurité routière, gestion de crises, transports